



1ère INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SUD SAINTE BAUME

Année scolaire 2022-2023

Nouveauté :

Mise en service d'une carte d'accès à puce permanente, à présenter au bipper à chaque montée.

Merci de bien vouloir vous inscrire et procéder au paiement le plus tôt possible **à compter du 15 juin 2022**, un envoi groupé de ces nouvelles cartes étant prévu pour mi-août.

Les fiches horaires et itinéraires des lignes de bus 2022-2023 sont disponibles sur le site internet de la CASSB <https://www.agglo-sudsaintebaume.fr/transports/>

Demande de 1^{ère} inscription aux transports scolaires uniquement à partir du site internet de la CASSB rubrique « inscriptions transports scolaires » :

- **Connexion au site d'inscription en ligne** pour créer le dossier et fournir les documents demandés.
- **Envoi d'un mail par la CASSB** suite à validation des documents fournis et communication du numéro affecté au dossier d'inscription.
- **Paiement** du titre de transport en créant votre compte WEB sur le site cassb.monbus.mobi, à l'aide du numéro de dossier et de la date de naissance de l'enfant.
- **Envoi de la carte d'accès aux transports scolaires** par courrier postal.